



**The Paramedic Association
of New Brunswick**

**L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick**

L'Association des paramédics du Nouveau Brunswick
Rapport Annuelle

2016

Notre mission

Établir et promouvoir les plus hautes normes éthiques, éducatives et cliniques pour tous les travailleurs paramédicaux.

Contents

CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE	1
Conseil d'administration	2
Rapport du Président	3
Message de la directrice exécutive	4
Représentants du public au conseil d'administration	6
Financial Statements	7
Rapports du Comité	12
Comité des Finances et de l'administration	13
Comité des relations publiques	14
Rapport de compétence et de conduite 2016	15
Comite des honneurs et des prix	16
Comité sur la résilience de la santé mentale	17
Comité du processus d'inscription	18
Association Reseignements	20

CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE

À titre de travailleurs paramédicaux, nos valeurs sont les suivantes :

Service

Un travailleur paramédical s'efforce d'aider le patient, de servir la collectivité et de contribuer à la profession.

Honneur

Un travailleur paramédical s'efforce d'agir en tout temps de façon à inspirer l'admiration, la reconnaissance et le respect de la profession.

Intégrité

Appartenir à la profession est un honneur et un privilège pour le travailleur paramédical. Il cherche à respecter en tout temps les valeurs et le code de déontologie de la profession.

Courage

Un travailleur paramédical accepte que la profession impose un élément de risque personnel inévitable et relève ce défi de façon désintéressée pour le bien du patient, de ses pairs et du public.

Défense des intérêts

Un travailleur paramédical s'assure que les besoins personnels et médicaux du patient sont satisfaits, intervenant au besoin auprès de ses pairs, collègues et autres.

Responsabilité envers le patient

Un travailleur paramédical agit dans le respect des droits du patient en matière de prise de décision, de sécurité, de dignité, de vie privée et de confidentialité.

Responsabilisation

Un travailleur paramédical accepte la responsabilité première des actes professionnels et personnels qui ont une incidence sur le patient ainsi que sur ses pairs, ses collègues, le public et la profession.

Leadership

Un travailleur paramédical s'engage à prendre personnellement des mesures pour améliorer le service au public.

Conseil d'administration

président

Phil Comeau
Saint John, NB
terme : octobre 2015-2017

passé Président

Libby Maskos
Quispamsis, NB
Term: Sits until new president elected

vice-président

Derek Cassista
Grand Falls, NB
terme : octobre 2014-2016

trésorier

Tim Stairs
Sussex, NB
terme : octobre 2015-2017

secrétaire

Gene Boles
Quispamsis, NB
terme : octobre 2015-2016

chapitre 1

Jim Brown
Riverglade, NB
terme : octobre 2014-2016

Kyle Enright
Whitney, NB
terme : octobre 2015-2017

chapitre 2

Sandra Sawtelle
Wilson's Beach, NB
terme : octobre 2014-2016

Gene Boles
Quispamsis, NB
terme : octobre 2015-2017

chapitre 3

Keith Porter
Riceville, NB
terme : octobre 2014-2016

Brian Taylor
Fredericton, NB
terme : octobre 2015-2017

chapitre 4

Jeff Mcaskill
St-Andre, NB
terme : octobre 2014-2016

Yves Goudreau
Campbellton, NB
terme : octobre 2015-2017

Public nommé

Margaret Dukes
Moncton, NB
nomination: May 2015-May 2018

Public nommé

Doris Roy
Edmundston, NB
nomination: Jun 2016 - Jun 2019

Rapport du Président

Bonjour et bienvenue au deuxième rapport annuel de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick. Cette année a été très chargée pour le Conseil d'administration et les comités, comme vous pourrez le lire dans leurs rapports.

En mai, le vice-président, Derek Cassista, moi-même et le registraire adjoint, Tim Stairs, sommes allés à Ottawa pour rencontrer les autres membres de l'Association des paramédics du Canada (APC) qui participaient aux journées de lobbying sur la Colline du Parlement. Plus de 20 membres de l'APC ont exercé des pressions sur nos élus à propos de la paramédecine communautaire, de la paramédecine en soins avancés et des médicaments non écrasables. Ils ont été très réceptifs, ce qui a donné lieu à deux journées très productives.

L'Association est un fervent partisan de la Randonnée en moto des paramédics du Nouveau-Brunswick pour amasser des fonds pour le monument commémoratif des paramédics canadiens à Ottawa. L'activité a connu un franc succès grâce au bon travail de bénévolat du comité organisateur; toutes nos félicitations. Chris Hood et moi avons pris la parole à la cérémonie de clôture, Chris pour l'APC et moi au nom de l'APNB. Nous espérons renouveler l'expérience en 2017.

J'ai assisté à l'annonce du programme pilote paramédic des soins avancés du Nouveau-Brunswick. J'ai eu une petite conversation sur le sujet avec le ministre de la Santé, qui n'a aucun doute quant au bien-fondé de la mise en œuvre de ce pilote. Il a également mentionné son appréciation du travail accompli par les paramédics et du rôle que nous jouons dans le réseau de la santé.

En 2016, nous avons accueilli au conseil Tara Babineau de la section locale 1, Michael MacNeil de la section locale 3, ainsi que notre nouvelle représentante du public nommée par le gouvernement, Doris Roy. Nous sommes très heureux de les compter parmi nous. Nous avons également perdu les membres suivants du conseil : Kyle Enright, Jeff Mcaskill et Yves Goudreau. Ils ont bien travaillé et leur dévouement nous manquera.

J'ai assisté à l'AGA de l'Association des paramédics du Canada à Winnipeg, une grande conférence qui a permis d'échanger beaucoup d'information. Du côté du profil national de compétences professionnelles, la tâche est encore grande, tout comme pour le projet de programme de baccalauréat en paramédecine de 2025.

Le bureau de L'APNB a accueilli en ses murs une réunion des parties intéressées. L'APNB, la SCFP, le ministère de la Santé, Ambulance Nouveau-Brunswick/SMUNB, le collègue Oulten, le collègue de formation médicale ÉduSanté et le ministère de la Défense nationale étaient tous représentés. C'était formidable de voir autant d'intervenants concentrés sur un objectif commun, la sécurité publique. Tous s'accordent à dire que ces réunions devraient se tenir deux fois par année.

Cette année, notre assemblée générale a eu lieu à Campbellton. Nous avons proposé des éléments de formation qui ont été bien reçus. À la soirée de remise des prix, avec l'aide de nos conférenciers invités, la lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick, Jocelyne Roy-Vienneau, le président de Croix Bleue Medavie et l'ancien Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, nous avons remis de nombreuses médailles pour services distingués, de nombreux prix pour longs états de service, pour contribution à la communauté et pour contribution à la profession de paramédic. Le banquet est venu clore en beauté une AGA très réussie.

J'espère que vous apprécierez le reste de notre rapport annuel et que vous constaterez les efforts considérables investis pour faire de la paramédecine notre priorité au Nouveau-Brunswick.

Le tout respectueusement soumis,

Phil Comeau, Président

Message de la directrice exécutive

Au cours de 2016, l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick est devenue un organisme de réglementation axé sur la protection de l'intérêt du public et la défense des intérêts du public et des membres et doté d'une bonne politique publique à l'égard des soins de santé professionnels.

S'appuyant sur les progrès réalisés l'année précédente, l'Association a continué à développer ses capacités bien au-delà de la surveillance de la réglementation et de la gestion des problèmes, et ce, afin de devenir une force motrice en matière de réglementation paramédicale, tant à l'échelle provinciale que nationale, et de défense des intérêts. Comme tout organisme à but non lucratif dont les ressources sont limitées et pour mieux gérer nos responsabilités avec les ressources à notre disposition, bon nombre de nos réalisations sont le résultat des partenariats stratégiques que nous recherchons et entretenons.

En 2016, nous avons mis sur pied, tant à l'échelle provinciale que nationale, de nombreuses initiatives de collaboration en lien avec la création de normes portant sur les compétences paramédicales, la santé mentale et la paramédecine communautaire. Nous avons également continué à aider nos homologues provinciaux à cheminer vers l'autoréglementation dans leurs provinces respectives.

En 2016, nous avons aussi vu la réalisation de la mise en œuvre des changements apportés au processus de maintien des compétences pour l'obtention d'un permis d'exercer permanent à titre de personnel paramédical dans la province. L'exigence de réussir des crédits de formation médicale permanente, la certification en soins avancés en réanimation cardiovasculaire ou en soins avancés en réanimation pédiatrique pour certains de nos membres et le maintien d'une certification permanente en réanimation cardiorespiratoire (niveau fournisseur de soins) pour tous les membres ont été ajoutés aux modifications de 2015 précédemment mises en œuvre. Comme par le passé, non seulement nous comptons sur les contributions continues que nos membres et nos bénévoles ont apportées à notre cadre réglementaire, mais nous les apprécions. La majeure partie de notre politique, du développement de nos normes et de notre travail de gouvernance s'effectue grâce à la générosité des professionnels et des représentants du public. Le public et la profession vous sont redevables pour votre temps et vos efforts.

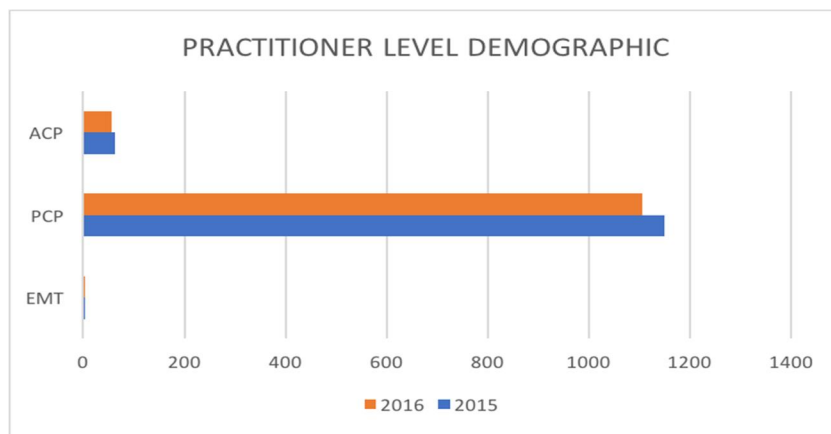
Sur le plan de l'orientation stratégique, nous fonctionnons toujours selon le principe qu'il est important d'harmoniser nos activités à celles de la stratégie du système de santé général. Cette approche garantit que nos activités soutiennent des objectifs plus importants reliés à la prestation de service et que nous travaillons en collaboration afin d'éliminer les barrières pour améliorer les soins aux patients.

Sur le plan opérationnel, nous menons nos activités courantes selon des principes très simples :

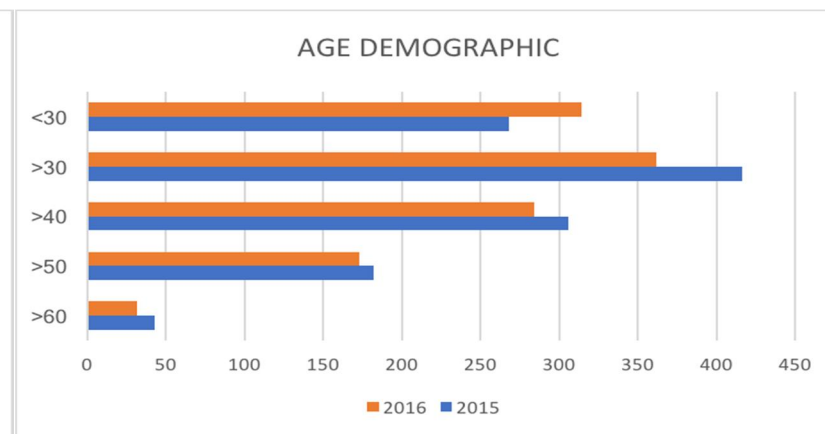
- Nous préconisons une réglementation efficace et, à ce titre, nous devons faire preuve de pertinence dans nos réflexions et nos actions.
- Nous préconisons des pratiques de sécurité centrées sur les valeurs du patient et favorisons la prestation de soins de grande qualité.
- Nous préconisons le bien-être de nos fournisseurs, tout comme nous croyons que les praticiens de la santé offrent des soins de qualité aux patients.
- Nous préconisons la stabilité et la responsabilisation fiscale, puisque nous sommes tenus de veiller à ce que la réglementation professionnelle se poursuive sans interruption.

Données démographiques de 2016 :

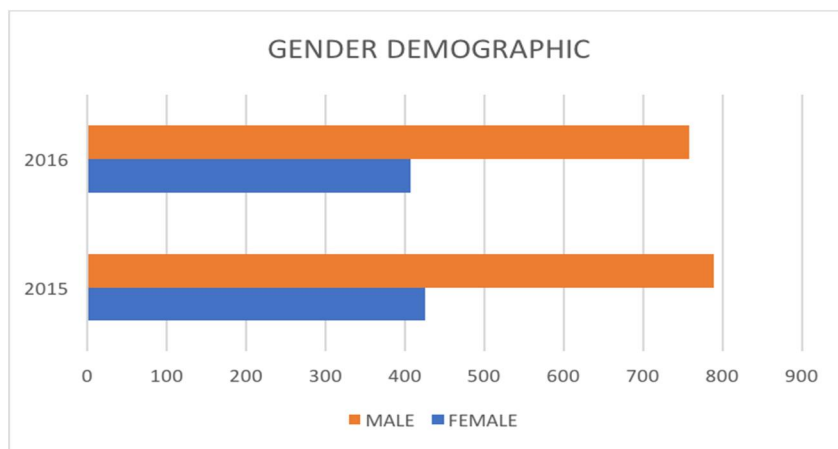
DONNÉES SUR LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES



DONNÉES SUR L'ÂGE



DONNÉES HOMMES-FEMMES



MALE = HOMMES FEMALE = FEMMES

Représentants du public au conseil d'administration

Rapport annuel 2016

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick (APNB) sert les intérêts du public en maintenant des normes pour les pratiques paramédicales. Afin de garantir cette responsabilité aux patients, l'APNB permet la représentation du public au sein de son conseil d'administration (le « conseil ») et du Comité des plaintes.

Les représentants du public au conseil de l'APNB assurent que les décisions de l'APNB vont dans l'intérêt du patient. Les patients ont également la possibilité de porter plainte auprès du Comité des plaintes s'ils pensent que les soins d'urgence qu'ils ont reçus ne respectent pas les normes de la profession auxquelles ils sont en droit de s'attendre. Toutes les plaintes sont examinées et des mesures correctives sont appliquées si elles sont justifiées.

L'APNB s'efforce d'améliorer constamment les niveaux de soins d'urgence offerts aux Néo-Brunswickois. La récente promotion de l'APNB des paramédics de soins avancés ou de la paramédecine communautaire dans notre province est un exemple de notre engagement envers les patients. Autres exemples, ses efforts à s'assurer que tous les paramédics conservent leurs niveaux de compétence et leur aptitude à exercer la profession grâce au perfectionnement professionnel et aux initiatives de collaboration avec d'autres professionnels de la santé, afin de garantir des soins médicaux centrés sur le patient.

Nous sommes heureuses d'avoir pu représenter les intérêts de la population du Nouveau-Brunswick grâce à notre rôle de représentantes du public au conseil d'administration de l'APNB en 2016.

Le tout respectueusement soumis,

Margaret Dukes, représentante du public

Doris Roy, représentante du public

Financial Statements

William E. Marr
Chartered Accountant

REVIEW ENGAGEMENT REPORT

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

REVIEW ENGAGEMENT REPORT
AND FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2015

To: The Directors
Paramedic Association of New Brunswick

I have reviewed the balance sheet of Paramedic Association of New Brunswick as at December 31, 2015 and the statements of income and expenditures and accumulated surplus and cash flows for the year then ended. My review was made in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements and accordingly consisted primarily of enquiry, analytical procedures and discussion related to information supplied to me by the Company.

A review does not constitute an audit and consequently I do not express an audit opinion on these financial statements.

Based on my review, nothing has come to my attention that causes me to believe that these financial statements are not, in all material respects, in accordance with accounting standards for not for profit organizations.

Saint John, N.B.
August 26, 2016


Chartered Professional Accountant- CA

William E. Marr
Chartered Accountant

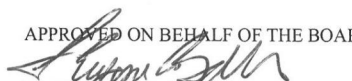
William E. Marr
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

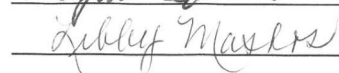
**BALANCE SHEET
AS AT DECEMBER 31, 2015**

	<u>ASSETS</u>	
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Current		
Cash	\$281,404	\$160,881
Accounts receivable	660	-
Term deposits	-	103,668
Prepaid expenses	<u>20,476</u>	<u>1,516</u>
	302,540	266,065
Capital assets (note 3)	<u>514,956</u>	<u>525,004</u>
	<u>\$817,496</u>	<u>\$791,069</u>
	<u>LIABILITIES</u>	
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 21,653	\$ 37,730
Deferred revenue	421,188	396,263
Current portion of long term debt	<u>6,301</u>	<u>6,025</u>
	449,142	440,018
Long term debt (Note 6)	245,351	252,983
Less: current portion	<u>6,301</u>	<u>6,025</u>
	<u>239,050</u>	<u>246,958</u>
	<u>ACCUMULATED SURPLUS</u>	
Accumulated surplus	<u>129,304</u>	<u>104,093</u>
	<u>\$817,496</u>	<u>\$791,069</u>

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:



Director



Director

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURES AND ACCUMULATED SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
INCOME		
Membership	\$482,262	\$477,619
Other	<u>83,538</u>	<u>59,273</u>
	<u>\$565,800</u>	<u>\$536,892</u>
EXPENDITURES		
Practitioner liability insurance	57,888	53,530
Bank charges	8,653	5,543
Board and chapter expenses (schedule 1)	74,772	72,481
Staff expenses	3,844	15,154
Office expenses (schedule 1)	46,448	45,099
Amortization	23,953	26,712
Miscellaneous	773	382
Translation services	6,741	3,356
Legal	29,495	95,702
Accounting	4,723	4,633
Due and fees	19,921	19,339
Public relations and committee	62,455	58,354
Directors insurance	2,200	1,450
Non-refundable HST	9,992	21,472
Wages and benefits	145,534	137,342
AGM and general meeting expense	11,235	16,253
Other committee expenses	5,087	4,826
Interest on long term debt	11,075	11,089
Property taxes	<u>15,800</u>	<u>11,215</u>
	<u>\$540,589</u>	<u>\$608,758</u>
Excess of income over expenditures - (Expenditures over income)	25,211	(71,866)
Accumulated surplus, beginning of year	<u>104,093</u>	<u>175,959</u>
Accumulated surplus, end of year	<u>\$129,304</u>	<u>\$104,093</u>

Unaudited

William E. Marr
Chartered Accountant

William E. Marr
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Net inflow (outflow) of cash related to the following activities		
Operating		
Excess on income over expenditures - (expenditures over income)	\$ 25,211	\$ (71,866)
Item not affecting cash:		
Amortization	<u>23,953</u>	<u>26,712</u>
	49,164	(45,154)
Changes in non-cash operating working capital items:		
Term deposits	103,668	(2,132)
Prepaid expenses	(18,960)	16,563
Accounts payable and accrued liabilities	(16,738)	(15,615)
Deferred revenue	<u>24,925</u>	<u>(16,491)</u>
	142,059	(62,829)
Financing		
Mortgage proceeds (payments)	(7,632)	129,462
Investing		
Purchase of capital assets	<u>(13,904)</u>	<u>(203,375)</u>
Net cash inflow	120,523	(136,742)
Cash position, beginning of year	<u>160,881</u>	<u>297,623</u>
Cash position, end of year	<u>\$281,404</u>	<u>\$ 160,881</u>

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF EXPENSES
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015

<u>SCHEDULE 1</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Board and chapter expenses		
Travel	\$ 32,282	\$ 29,660
Meals	5,389	4,922
Other	6,141	8,674
Wage replacement	<u>30,960</u>	<u>29,225</u>
	<u>\$ 74,772</u>	<u>\$ 72,481</u>
Office expenses		
Postage and publications	\$ 4,320	\$ 5,648
Rent and occupancy costs	12,083	13,756
Telecommunications	13,486	9,467
Insurance	1,555	1,723
Supplies	7,687	7,417
Equipment leases	<u>7,317</u>	<u>7,088</u>
	<u>\$ 46,448</u>	<u>\$ 45,099</u>

Unaudited

William E. Marr
Chartered Accountant

William E. Marr
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015**

1. Purpose of the organization

The Paramedic Association of New Brunswick is a not-for-profit organization whose objective is to promote pre-hospital care as a profession, promote and advance the interest of Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick and to comply with the Paramedic Act of New Brunswick, and such to protect the profession of paramedicine and the public whom it serves. The Association also, encourages and facilitates communication, education and cooperation among Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick, and promote communication and co-operation with other similar groups having an interest in pre-hospital care. It's the duty of the PANB to develop and promote the highest ethical, educational and clinical standards for all Paramedics.

2. Significant accounting policies

a) Basis of Accounting

The organization has prepared its financial statements in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations.

b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the diminishing balance method at the following annual rates:

Furniture and equipment	20%
Computer	30%
Building	4%

c) Revenue recognition

The organization recognizes income in accordance with the deferral method. That is, excess of income over expenditure in a year are not restricted as to the use in a future period.

Membership dues are collected based on the calendar year, January to December. It is the Association's policy to defer the recognition of income, for dues collected, until the year to which they relate.

Late, paid dues are recognized in the year payment is received.

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015**

2. Significant accounting policies (cont'd)

d) Income taxes

The company is a registered not for profit organization and therefore is exempt from taxes under para. 149(1) of the income tax act.

e) Use of estimates and measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Generally Accepted Accounting Principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and other reported amounts in the financial statements and the related notes. After results may differ from those estimates.

3. Capital Assets

		2015		2014	
		Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land		\$ 75,000	\$ -	\$ 75,000	\$ 75,000
Building	4%	446,744	33,934	412,810	415,527
Furniture and equipment	20%	59,339	35,249	24,090	30,113
Computers	30%	<u>22,026</u>	<u>18,970</u>	<u>3,056</u>	<u>4,364</u>
		<u>\$603,109</u>	<u>\$88,153</u>	<u>\$514,956</u>	<u>\$525,004</u>

No amortization will be calculated on the building until construction is completed.

4a. Financial Instruments

- Cash and cash equivalents are classified as an 'Asset held to maturity'. They are measured at cost and any gains or losses resulting from subsequent disposition, are recognized in net earnings at that time;
- Accounts receivable are classified as "Loans and receivables" and are recorded at cost, which upon their initial measurement is equal to their fair value. Subsequent measurement of trade receivables is at amortized cost, which usually corresponds to the amount initially recorded less any allowance for doubtful accounts; and
- Accounts payable are accrued liabilities are classified as "Other financial liabilities". They are initially measured at fair value and the gains and losses resulting from their subsequent measurement, at the end of each period, are recognized in earnings.

Unaudited

William E. Marr
Chartered Accountant

William E. Marr
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015**

4b. Financial instruments risk management

The Board of Directors has overall responsibility for the determination of the associations risk management objectives and policies.

• Credit Risk

Credit risk is the risk of loss resulting from the failure of a member or counter party to honour a financial obligation. The association receives revenue from its members in the form of membership fees. The association mitigates credit risk by only recognizing membership at time of payment.

• Liquidity Risk

Liquidity risk is the risk the association cannot meet a demand for cash or fund its obligation when due. The association has accounts payable and bank debt in the amount of \$267,004. The ability to meet these obligations is based on being able to generate sufficient funds from membership and other sources. The association mitigates this risk by an annual budgeting process and monitoring by the board of directors.

5. Related Party Transaction

The Associations related parties include key management, as those persons having authority and responsibility for planning, directing and controlling the activities of the Association, including board members and management. Unless otherwise stated, none of the transactions with related parties incorporate special terms and conditions. Outstanding balances are settled in cash.

Board Members are entitled to be reimbursed for expenses occurred during activities required to carry out their duties on behalf of the Paramedic Association of New Brunswick.

The Board, in accordance with accepted standards within the health professional regulatory community, shall annually decide the rate at which mileage expenses are reimbursed.

The rate at which all other expenses are reimbursed, Board education/training, allowances for wage maintenance for directors who have lost wages in order to attend to their duties on behalf of the Association, all other transportation costs or limits for meals shall be decided upon by Board motion.

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2015**

5. Related Party Transaction (cont'd)

The comparative transactions are disclosed in statement of expenses schedule 1.

The Executive Director is reimbursed for expenses incurred according to policy as set by the Board of Directors. The Executive Director's remuneration is in accordance with an employment contract signed by the Board of Directors.

6. Mortgage Advances - Progressive Credit Union

In September 2013 the association entered into a fixed rate collateral mortgage loan in the amount of \$260,000 as financing to construct a new office building located at 298 Main Street, Fredericton.

Terms as follows, biweekly installments of principle and interest in the amount of \$719.51, for a five year term amortized over a twenty five year period at a rate of 4.5% for sixty months. The mortgage is secured by a general security agreement over the assets of the association.

Principle repayments for th next five years will be as follows:

2016	6,301
2017	6,591
2018	6,893
2019	7,295
2020	7,697

Unaudited

Rapports du Comité

mandaté comités

Comité exécutif

Président- Phil Comeau,
ex-Président- Libby Maskos
Vice Président- Derek Cassista
Treasurer- Tim Stairs
Secrétaire- Gène Boles
ED/Registrar- Chris Hood (non votant)

Finances Comité

président trésorier - Tim Stairs,
Président - Phil Comeau
ex-Président - Libby Maskos
Auditor - William Marr
E.D./Registrar - Chris Hood (non votant)

des Relations publiques

Président Derek Cassista,
Phil Comeau
Libby Maskos
Kyle Enright

législation/gouverner Comité

Chaire Vice Président - Derek Cassista
Scott Hoyt
Margaret Dukes

Comité de Discipline de

nommé Association membres
représentants du Public

Comité de plaintes

désignés membres
Public représentants des associations

Comités ad hoc

et des distinctions honorifiques

Gène Boles, Président
Jeff Mcaskill, BoD
Yvon Bourque, ANB
Crystall Hart-Drake, membre-at-Large
Don Wilson, représentant du Public
privé employeurs - ouvrez
Chris Hood (non-voting)

Santé mentale & résilience

Yves Goudreau, chaise
Judy Astle, SCFP
Bryan Harris, SCFP
Masse de Shannon, ANB
Joe Trevor, ANB
Beth Simkins-Burrows, SMU
John Estey, DoH
Phil Comeau, APNB
Derek Cassista, APNB
Chris Hood, APNB

Processus d'inscription

Brian Taylor,
Phil Comeau
Gene Boles
Jeff Mcaskill
Amanda Cormier
Chris Hood ED/greffière -

projets spéciaux

Tim Stairs, Président
George Scott

COMITÉ DES FINANCES

Rapport annule - 2016

Le Comité des finances et de l'administration a pour fonction principale d'établir le budget annuel et d'examiner les demandes de financement présentées par le personnel, le conseil d'administration et des divers comités de l'APNB.

Cette année, nous avons examiné les dépenses engagées à ce jour et fait des prévisions pour les sommes du projet de budget 2017. Le comité souligne l'importance accordée aux dépenses destinées à promouvoir la profession par la réduction continue des coûts de fonctionnement. Bien que nous restions préoccupés par l'augmentation constante des frais juridiques, les mesures prises pour les contenir semblent efficaces. Pour cette année, nos frais juridiques ont été inférieurs de 8 % par rapport aux prévisions budgétaires. Afin de réduire encore nos frais juridiques, l'APNB envisage deux processus qui pourraient réduire encore ces frais. Nous avons examiné nos dépenses opérationnelles, ce qui nous a permis de repérer des changements mineurs susceptibles d'entraîner de futures réductions de dépenses. Nous avons élaboré un projet de budget, qui a ensuite été approuvé par le conseil d'administration.

Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles sources de revenus afin d'être moins dépendants des cotisations, par exemple offrir en location une partie de notre immeuble. Le 1^{er} janvier 2017, un nouveau locataire, un massothérapeute agréé, s'est installé dans notre immeuble. Nous avons encore de l'espace à louer.

Le tout respectueusement soumis,

Tim Stairs

Président, Comité des finances

COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES

Rapport annule - 2016

Tout au long de 2016, les Relations publiques ont collaboré stratégiquement avec le gouvernement et se sont penchées, à l'interne, sur des questions clés, notamment les suivantes :

- **Mise en place des PSA** : Depuis l'annonce du projet pilote, d'autres consultations avec des intervenants ont eu lieu au sujet de détails sur le programme. L'APNB, qui pense que les PSA sont l'avenir des soins primaires au Nouveau-Brunswick, continuera à jouer son rôle de défenseur de la profession.
- **MADD 50-50** : Une campagne a eu lieu en 2016, mais la participation a été plus faible que lors des années précédentes. On attribue cette baisse à de multiples complications liées aux emplacements et à des problèmes logistiques. Nous restons cependant fidèles à cette activité-bénéfice et remercions les membres du conseil qui ont comblé l'immense vide laissé par Kyle Enright. Nous espérons qu'il reviendra en 2017 et anticipons, avec plaisir, la poursuite du partenariat 50-50 avec MADD, une initiative dont le potentiel est encore inexploité.
- **Réseautage avec les parties intéressées** : En 2016, nous avons déployé des efforts concertés pour accroître la communication non seulement avec les membres, au moyen des médias vidéo et sociaux, mais aussi avec les différentes parties intéressées de la profession. Nous avons eu deux rencontres avec des éducateurs, des employeurs et des groupes de négociation collective. Ces réunions ont été extrêmement bénéfiques et d'autres sont déjà prévues pour 2017.

Le tout respectueusement soumis,

Le président du comité,
Derek Cassista

RAPPORT DE COMPÉTENCE ET DE CONDUITE 2016

Le Conseil d'administration continue à simplifier une partie de la procédure de plaintes pour en diminuer le coût. L'augmentation du temps et des ressources nécessaires allouées au personnel pour enquêter, monter les dossiers, communiquer et gérer les plaintes, a rendu le processus moins coûteux. Des efforts ont été déployés pour mettre en œuvre les règles 2 et 3 et créer une procédure de plaintes prévoyant des mesures disciplinaires prédéterminées pour certains types de plaintes. Dans la plupart des cas, les frais juridiques et ceux du comité s'en trouveraient réduits. Nous continuons à creuser pour trouver d'autres règles dans ce sens. La création d'une procédure de rechange pour la résolution des conflits est en cours; cette procédure permettra de veiller à la protection de l'intérêt public, en plus de traiter les plaintes de la façon la plus adéquate et efficace qui soit, et ce à moindre coût.

inq (5) plaintes ont été reportées en 2017.

Allégation	Décision du Comité des plaintes	Décision du Comité de discipline et d'aptitude
Incompétence	Énoncé du membre, avertissement donné, amende infligée	
Incompétence	Énoncé du membre, avertissement donné, amende infligée	
Incompétence	Énoncé du membre, avertissement donné, amende infligée	
Incompétence	Permis suspendu; renvoi au Comité de discipline.	Permis révoqué; coûts/amendes à payer, réintégration assortie de plusieurs conditions; publication sur le site web
Incompétence	Permis suspendu; renvoi au Comité de discipline.	Permis révoqué; coûts/amendes à payer, réintégration assortie de plusieurs conditions; publication sur le site web
Incompétence	Avertissement donné, plainte rejetée	
Incompétence	Avertissement donné, plainte rejetée	
Incompétence	Avertissement donné, plainte rejetée	
Incompétence	Plainte acheminée au Comité de discipline	Permis révoqué; coûts/amendes à payer, réintégration assortie de plusieurs conditions dont un test d'aptitude professionnelle; publication sur le site web
Incompétence	Renvoi au Comité de discipline	Avertissement donné, affaire classée
Conduite indigne, inconduite professionnelle	Permis suspendu; renvoi au Comité de discipline.	Permis suspendu, réprimande de 2 ans, réintégration conditionnelle (dont des cours de perfectionnement), coûts/amendes à payer, probation d'une année à compter de la reprise du travail, tests aléatoires de dépistage de drogue; publication sur le site web
Conduite indigne, inconduite professionnelle	Décision du Comité de discipline et d'aptitude	Permis révoqué, suspension du permis pendant 1 an, conditions de réadmission, coûts/amendes à payer, probation d'une année à compter de la reprise du travail, tests aléatoires de dépistage de drogues; publication sur le site web.
Malhonnêteté, conduite indigne, inconduite professionnelle	Permis suspendu, ordre de présenter des documents judiciaires, renvoi au Comité de discipline.	Réprimande de 2 ans, permis suspendu jusqu'au respect de plusieurs conditions, coûts/amendes à payer, cours de perfectionnement pour réactiver l'inscription; publication sur le site web

COMITE DES HONNEURS ET DES PRIX

Rapport annuelle - 2016

Le Comité des honneurs et des prix est présidé par Eugene Boles; Jeff Mcaskill y représente le conseil, Yvon Bourque, Ambulance Nouveau-Brunswick et Don Wilson, le public; Crystal Hart-Drake est membre par mandat spécial. Nous n'avons pas réussi à recruter de représentant de l'industrie.

Le comité a tenu trois réunions; une au bureau de l'APNB et deux par téléconférence. Après avoir dûment revu son mandat et les lignes directrices relatives aux prix, le comité a recommandé au conseil que des révisions soient apportées aux prix suivants : Contribution à la communauté et Contribution à la profession paramédicale. Le processus d'approbation suit son cours. Le comité s'est penché sur les données d'inscription pour repérer les membres qui auraient droit à une reconnaissance de leur service et a distribué aux employeurs les noms des employés méritant d'être nommés pour les barrettes ou la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence. Le Comité a compilé une liste de membres ayant les années de service requises pour prétendre au prix pour longs états de service. C'est ainsi que 26 membres de l'association ont reçu la mention pour l'obtention des barrettes ou de la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence et 90 pour reconnaissance des longs états de service.

Le comité a suivi le processus d'attribution des prix « Contribution » de l'APNB. Le prix Contribution à la communauté a été décerné à Jennifer Sharkey pour le travail accompli afin de faire de la communauté un endroit meilleur, en siégeant à de nombreux comités et en participant à la formation sur la sécurité en plus de faire la promotion de la profession paramédicale. Edgar Doiron et le D^r Bertrand Laporte sont tous deux récipiendaires de la distinction Contribution à la profession de paramédic pour leur long parcours en formation et en promotion des soins paramédicaux. Crystal Hart-Drake a mérité la distinction Contribution à la profession paramédicale, pour sa collaboration avec la Garde d'honneur des paramédics, sa participation à de nombreux événements visant à promouvoir le domaine paramédical et la santé et pour avoir joué un rôle essentiel dans l'organisation de la première tournée en moto à l'est de l'Ontario. Yvon Bourque a reçu le prix Contribution à la profession paramédicale, pour son engagement de longue date dans les soins paramédicaux à titre de travailleur paramédical, d'instructeur, de bénévole et de gestionnaire ayant fait évoluer le SMU provincial à un système bien rodé respecté à l'échelle internationale.

En 2016, l'APNB a créé le programme de bourses d'études en soins de santé et de subvention pour formation continue de l'APNB. Le conseil a approuvé deux bourses de 1000 \$; une est allée à un de nos membres, M^{me} Heather MacDonald et une à M^{me} Jamie Frampton, fille de John Frampton, membre de l'APNB. Seulement deux candidatures ont été reçues ont reçu en février pour une bourse de formation continue et choisis au hasard pour recevoir la subvention de 100 \$.

In 2016, les récipiendaires des prix ont été informés qu'ils recevraient leur prix à l'occasion du gala annuel de l'AGA. Ils ont donc pu prévoir des congés pour assister à l'événement. Il semble que cela ait permis d'avoir la présence d'un plus grand nombre de personnes. La lieutenant-gouverneure Jocelyne Roy-Vienneau était présente au gala qui s'est tenu à Campbellton et a remis les barrettes et la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence du gouverneur général. M. Bernard Lord, PDG de Croix Bleue Medavie, a remis la distinction Contribution à la paramédecine et la distinction Contribution à la communauté, alors que les prix pour longs états de service ont été remis par le président de l'APNB, Phil Comeau.

Le tout respectueusement soumis,



F. Eugene Boles
Président du Comité des honneurs et des prix de l'APNB



COMITÉ SUR LA RÉSILIENCE DE LA SANTÉ MENTALE

Rapport annuel 2016

Le Comité de la santé mentale et de la résilience s'emploie d'arrache-pied à faire avancer ce dossier très important pour les SMU au Nouveau-Brunswick. Présidé par Yves Goudreau, le comité se compose des personnes suivantes : Judy Astle et Bryan Harris, pour le SCFP 4848; Shannon Masse et Joe Trevor, pour les employés d'Ambulance Nouveau-Brunswick (ANB); Beth Simpkins-Burrows, pour Services médicaux d'urgence du Nouveau-Brunswick (SMU NB); John Estey, pour le ministère de la Santé; et Phil Comeau, Derek Cassista et Chris Hood, pour l'association. Au cours de cette année, nous nous sommes attachés à établir une communication claire avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), l'ANB et le ministère de la Santé. L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick et ce comité peuvent se féliciter d'avoir mis la question des problèmes de santé mentale dans les SMU au premier plan au Nouveau-Brunswick.

Tous les objectifs espérés n'ont pas pu être atteints en si peu de temps, mais le comité peut se targuer d'avoir organisé une tournée, au Nouveau-Brunswick, de la renommée psychologue canadienne Lori Gray. Les trois séances ont rassemblé un public nombreux et ont fait l'objet de commentaires très positifs. De plus, M^{me} Gray, Ph. D., est l'auteure du module de formation obligatoire pour le processus de renouvellement de l'inscription 2017.

Le président, M. Goudreau, a quitté le comité en juin et sera remplacé par P. Comeau.

Si le comité avait un souhait à faire, ce serait que la résilience et la santé restent au cœur des préoccupations de notre association, de l'ANB, du SCFP et du gouvernement.

Le tout respectueusement soumis,
Y. Goudreau et P. Comeau

COMITÉ DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

Rapport annuel 2016

L'année 2016 a été tranquille pour le Comité du processus d'inscription (CPI). Le processus réalisé en 2015 a été mis en œuvre en 2016 à l'ouverture du processus d'inscription en octobre. Par la suite, le comité a été chargé par le conseil de surveiller le processus de façon permanente ainsi que d'enquêter et de faire des recommandations en matière d'exigence d'admissibilité à exercer[Entry to Practice requirement]. En conséquence de quoi, le nom du Comité a été changé pour passer de Comité de la procédure de réinscription[Re-Registration Development Committee] à Comité de processus d'inscription.

De janvier jusque vers la fin d'août, le comité et le registraire ont travaillé de concert avec la section des TI de Service NB afin de mener à bien le travail de création du système d'inscription en ligne.

En octobre, les directives pour l'inscription et les renseignements sur la façon d'utiliser les crédits et le système ont été envoyées par courriel à tous les membres. L'inscription pour 2017 s'est relativement bien passée, malgré que nous ayons remarqué que certains domaines laissaient place à l'amélioration quant au processus prévu et au système en ligne.

L'objectif du CPI pour 2017 consiste à recueillir des commentaires de la part des membres, à apporter des changements dès le début de l'année et à faire en sorte que le système en ligne soit ouvert rapidement afin que les membres puissent amorcer le processus de collecte d'information dès que possible.

Brian Taylor

Président, Comité du processus d'inscription



Association Reseignements

L'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick

298 rue Main, Fredericton, NB E3A 1C9

Tel 506-459-2638

Fax 506-459-6728

Toll: 888-887-7262

www.panb.ca



The Paramedic Association
of New Brunswick
L'Association des paramédics
du Nouveau-Brunswick